



MCS Fitness & Dance

COUNTRY, LineDance, Pilates, Zumba, Kangoo, FREESTYLER

REGLEMENT INTERIEUR

ARTICLE 1

Les cours ayant lieu dans l'enceinte des groupes scolaires et halle des sports, il est strictement interdit :

- De courir ou de crier dans les couloirs.
 - De stationner dans les escaliers ou de monter sur les murets.
 - De circuler dans l'établissement, autre que la salle de vos cours.
- L'utilisation des toilettes doit se faire dans le respect de la propreté des lieux.
Il est demandé aux membres de l'association de veiller à l'application des règles.

ARTICLE 2

Les entrées et sorties se font par l'entrée de l'école élémentaire et l'entrée principale de la halle des sports.

Les personnes accompagnant les membres de l'association ne sont pas autorisées à rester dans l'enceinte de l'école pendant les cours, ni dans la salle de danse, ni dans la halle des sports.

Les membres ne doivent pénétrer dans les lieux que lorsque le professeur est présent ou accompagner d'un responsable de l'association.

ARTICLE 3 - Les membres s'engagent à respecter les horaires des cours.

ARTICLE 4 - Le présent règlement est établi par le conseil d'administration, toute modification proposée sera adoptée en assemblée générale.

ARTICLE 5

Des chaussures adaptées à votre discipline sont obligatoires pour les cours, de préférence favoriser baskets à semelles blanches.

Il est interdit de faire vos activités pieds nus.

ARTICLE 6 - Les membres autorisent les responsables du bureau et le professeur à prévenir les secours en cas d'accident.

ARTICLE 7

Un cours d'essai est offert, après lequel, l'inscription et le règlement de la cotisation et de l'adhésion sont **demandés dans sa totalité**.

Le nombre de cours souscrits est à effectuer dans la période de validité du forfait choisi.

Le forfait est valable uniquement pour la ou les disciplines souscrites à l'inscription.

Tous nos forfaits sont nominatifs, non cessibles, et non remboursables.

Le certificat médical d'aptitude est « OBLIGATOIRE »

L'association déclinera toute responsabilité au cas où celui-ci ne serait pas fourni.

L'accès aux cours sera refusé jusqu'à la présentation du document (en particulier pour la Zumba et Kangoo).

ARTICLE 9

Aucun remboursement ne sera effectué.

ARTICLE 10

Les adhérents autorisent la diffusion de leurs images et l'utilisation de leurs photos, prises lors des cours, des manifestations, sorties, voyages organisées par l'association, dans le cadre de promotions ou reportages, dans les magazines, journaux, sur internet et autres supports médiatiques.

Fait à Magny le Hongre, le 30 Aout 2017

Le signataire prend acte du règlement intérieur, en le datant, signant, et en y apposant la mention « Lu et Approuvé »

Date, Signature et Mention manuscrite
« Lu et Approuvé »

Magny Country Show

Dance & Fitness Association
4 rue des Affrontailles – 77 700 Magny Le Hongre
e-mail : mcswda@magnycountryshow.com
Site : www.magnycountryshow.com
Tél : 01-60-43-73-52